

CARTE NATIONALE D'IDENTITE & PASSEPORT MAJEUR

Prendre impérativement un rendez-vous : <https://cozes.fr/cni-passeport>

OU au : 05 46 90 90 97

1. L'imprimé à compléter 2 possibilités :

- ✓ Pré-demande : <https://ants.gouv.fr> (**Attention validité 6 mois**)

Après la validation de votre pré-demande, vous recevrez par mail un **récapitulatif** sur lequel figure le **numéro de la pré-demande** et un **QR code** qui seront à **présenter impérativement** lors du rendez-vous en mairie.

ou

- ✓ L'imprimé **CERFA n°12100*03** (vert) à retirer en Mairie, **remplir uniquement la première page à l'encre Noire. Sans date ni signature.**

2. Rapporter l'ancien(ne) Passeport ou Carte d'Identité ou un acte de naissance de moins de 3 mois en cas de perte + Déclaration de perte.

3. Un justificatif de domicile de moins d'un an (copie + original)

Facture : eau, électricité, téléphone (fixe, portable), impôts sur le revenu, taxe foncière, attestation assurance habitation.

Pour des personnes habitant chez des particuliers (parents, amis, etc)

- ✓ Une attestation sur l'honneur de l'hébergeant prouvant la résidence du demandeur **depuis plus de 3 mois**
- ✓ La Carte d'Identité de l'hébergeant
- ✓ Un justificatif de domicile de l'hébergeant.

4. Deux photographies d'identité de moins de 6 mois (aux normes) Sans Lunettes.

5. Tarifs Timbres Fiscaux :

Carte nationale d'identité : En cas de PERTE ou VOL UNIQUEMENT : 25 €

Passeport : 86 €

A acheter dans un bureau de tabac, ou par internet :

<https://timbres.impots.gouv.fr/pages/achat/choixTimbres.jsp>

Pour un changement d'état civil :

- **Mariage** : acte de mariage
- **Divorce** : le jugement de divorce.
- **Veuvage** : acte de décès du conjoint



Mairie de Cozes
2, route de Saintes – BP 20018 – 17120 COZES
Tél : 05-46-90-90-97 Mail : cni-passeport.cozes@cozes.fr



CARTE NATIONALE D'IDENTITE & PASSEPORT MAJEUR

Prendre impérativement un rendez-vous : <https://cozes.fr/cni-passeport>

OU au : 05 46 90 90 97

1. L'imprimé à compléter 2 possibilités :

- ✓ Pré-demande : <https://ants.gouv.fr> (**Attention validité 6 mois**)

Après la validation de votre pré-demande, vous recevrez par mail un **récapitulatif** sur lequel figure le **numéro de la pré-demande** et un **QR code** qui seront à **présenter impérativement** lors du rendez-vous en mairie.

ou

- ✓ L'imprimé **CERFA n°12100*03** (vert) à retirer en Mairie, **remplir uniquement la première page à l'encre Noire. Sans date ni signature.**

2. Rapporter l'ancien(ne) Passeport ou Carte d'Identité ou un acte de naissance de moins de 3 mois en cas de perte + Déclaration de perte.

3. Un justificatif de domicile de moins d'un an (copie + original)

Facture : eau, électricité, téléphone (fixe, portable), impôts sur le revenu, taxe foncière, attestation assurance habitation.

Pour des personnes habitant chez des particuliers (parents, amis, etc)

- ✓ Une attestation sur l'honneur de l'hébergeant prouvant la résidence du demandeur **depuis plus de 3 mois**
- ✓ La Carte d'Identité de l'hébergeant
- ✓ Un justificatif de domicile de l'hébergeant.

4. Deux photographies d'identité de moins de 6 mois (aux normes) Sans Lunettes.

5. Tarifs Timbres Fiscaux :

Carte nationale d'identité : En cas de PERTE ou VOL UNIQUEMENT : 25 €

Passeport : 86 €

A acheter dans un bureau de tabac, ou par internet :

<https://timbres.impots.gouv.fr/pages/achat/choixTimbres.jsp>

Pour un changement d'état civil :

- **Mariage** : acte de mariage
- **Divorce** : le jugement de divorce.
- **Veuvage** : acte de décès du conjoint



Mairie de Cozes

2, route de Saintes – BP 20018 – 17120 COZES

Tél : 05-46-90-90-97 Mail : cni-passeport.cozes@cozes.fr

